

N/Réf. : SM/AD/KD  
Décision n° : 0206/2024

Objet : Marché à procédure adaptée pour les travaux d'aménagement d'un espace public de loisirs et de jeux aux abords du pôle ludique L'EKLA de la ville du Teich

### DÉCISION MUNICIPALE

La Maire de la Commune du Teich,

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération en date du 6 février 2023 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargée, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L2122-22 sus visé,

Vu l'avis d'appel public à concurrence n°975701 du 08 novembre 2023,

Vu l'avis 23-156631 publié au BOAMP du 09 novembre 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 06 mars 2024,

Décide de conclure un marché de travaux n°2023-004 comme suit :

- Lot 1 « travaux d'aménagement VRD » avec l'entreprise SAS COLAS France – Territoire Ouest – Etablissement Bassin d'Arcachon – 3 et 5 rue Jules Chamberlent – 33740 ARES, dont le siège social est au 1 rue Colonel Pierre Avia – 75730 PARIS Cedex, pour un montant de 249 466.03 € HT, soit 299 359.24 € TTC,
- Lot 2 « jeux et espaces verts » avec l'entreprise ID VERDE – 8 chemin Clément Laffargue – 33650 MARTILLAC, pour un montant de 212 588.55 € HT, soit 255 106.26 € TTC.

A Le Teich, le 03 avril 2024

**Karine DESMOULIN**

Maire

*K. Desmoulin*

